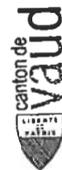


PÉTITION



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **16 DEC. 2008**

Scanné le 17.12.08
08-PET-027

« Pour une sécurité accrue de la route Essert-sous-
Champvent à Peney au Lieu-dit «Le Pilon»
qui subit année après année de graves accidents »

Remise de la pétition
le mardi 16 décembre 2008 à 13H30

à Monsieur Jacques Perrin
Président du Grand Conseil de l'Etat de Vaud

au Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH-1014 Lausanne

Nombre de signatures récoltées :

2'659

Aux Autorités Politiques du Canton de Vaud

Motif de la Pétition : « Pour une sécurité accrue de la route Essert-sous-Champvent à Peney au Lieu-dit «Le Pilon» qui subit années après années de graves accidents »

Mesdames, Messieurs,

Face aux drames à répétition subis par les usagers de cette route et les citoyens de notre région, la population s'est mobilisée à travers diverses actions concernant ce triste tronçon traître et périlleux surnommé « le Pilon »: entre autres une marche blanche a été organisée suite au terrible accident survenu le mardi 18 novembre 2008 qui a coûté la vie à deux adolescents, ainsi que le lancement de la dite pétition. Le Voyer, M. Gavillet, sur mandat de M. Marthaler, Conseiller d'Etat en charge du Département des Infrastructures, a d'ores et déjà entrepris des mesures de gabarit ainsi que différents contrôles.

M. Sauterel (Chef division Presse & Communication de la Police Cantonale Vaudoise) nous a confirmé que les statistiques des accidents concernant cette route allaient nous être envoyées. Le dossier en cours d'élaboration reste également à votre entière disposition si intérêt.

Les « petites » améliorations apportées ces derniers temps sur cette route (par exemple lignes de sécurité sonores) n'ont pas suffi à endiguer l'attitude inadéquate de certains conducteurs ou la malchance d'autres. Nous déduisons, vu le nombre important d'accidents graves survenus à cet endroit, que l'infrastructure routière actuelle ne permet pas de garantir une sécurité acceptable. Les gens se posent toujours un certain nombre de questions tout à fait pertinentes parmi lesquelles :

- 1) Pourquoi sur un tel tronçon n'a-t-on pas encore introduit l'interdiction totale de dépasser ?
- 2) Vu la configuration des lieux, les signaux d'avertissement «double virage» ainsi que les «chevrons virage dangereux» représentent une bonne indication, mais restent insuffisants. En effet, en présence de certaines conditions climatiques défavorables (pluie, verglas), cette route devient extrêmement glissante et dangereuse surtout en descente. Même un conducteur expérimenté et prudent doit parfois avoir avec lui un ange gardien ! Pourquoi aucun avertissement de danger n'est-il signalé après la sortie du village de Peney ?
(Exemple: route très glissante en cas de pluie ou verglas).
- 3) Pourquoi ose-t-on encore circuler à une vitesse maximale de 80 km/h sur une route aussi pentue que sinueuse ? Ne serait-il pas judicieux de poser un radar fixe dans la descente afin d'éviter que les conducteurs se fassent piéger par la dernière courbe en direction d'Essert-sous-Champvent ?
- 4) Pourquoi les bouches d'écoulement sont-elles si profondes sans avoir au minimum une grille de protection ?
- 5) Serait-il envisageable, comme c'est le cas entre Treycovagnes et Chamblon, d'installer des trafiblocs, éléments modérateurs de vitesse ? (Voir également coupure de presse ci-jointe).
- 6) L'état du revêtement est-il adéquat ? Car l'introduction des 40 T sur cet axe de transit frontalier a pu avoir une influence sur sa structure.

Il est bien évident que seuls les professionnels compétents sont habilités à des tâches de contrôles et de jugement des infrastructures des routes. Il va de soi que les budgets des routes doivent être respectés. Il est vrai que la prévention routière doit passer en priorité par l'attitude correcte des usagers de la route, et nous pensons que les instances du Canton de Vaud font en général du très bon travail et suivent l'évolution en la matière.

Il est aussi important de souligner qu'un grand nombre d'accidents sans conséquences graves surviennent sur la route du Pilon sans qu'ils ne soient répertoriés par les autorités.

Il est néanmoins des moments, et ce dernier accident du 18 novembre 2008 en est un, où toute une population appelle de ses vœux une intervention concrète et efficace des autorités cantonales. Beaucoup de personnes pourraient témoigner de la peur que cette route leur inspire (chauffeur de bus scolaire, etc.). Il s'agit d'une route cantonale, nos élus sont donc en mesure d'intervenir avec autorité.

A nos yeux, il résulte que quelquefois par de simples mesures de prévention peu coûteuses, l'attitude des gens au volant peut changer, et ainsi mettre fin à la spirale infernale d'accidents graves sur cette route.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil favorable que vous réserverez à cette pétition que nous remettons, remplis de convictions, et avec beaucoup d'espoir et de confiance en nos autorités, entre les mains de M. Jacques Perrin, Président du Grand Conseil de l'Etat de Vaud.

Des Citoyens sensibles à la sécurité de notre région.
Des usagers de la route.
Des gens concernés de près ou de loin par ce problème.

Annexes :

- Pétition
- Statistiques
- Communiqué de presse
- Extraits d'articles de presse
- Anciennes correspondances avec l'Etat concernant ce tronçon de route.

Soutien :

- Plusieurs députés du Nord Vaudois
- Organisatrice de la marche blanche, Madame Valérie Falconnier

Contacts :

- Mme la Députée Sylvie Villa, sylvie.villa@hes-so.ch
- M. Jean-Luc Degiez, ancien Syndic de Vuiteboeuf, 079 435 01 39
- M. Perry Othenin-Girard, initiateur de la pétition, 079 800 78 53